

Projet Educatif de Territoire

Réunion de bilan et de perspectives
sur les temps périscolaires
maternels et élémentaires

Jeudi 23 mars 2017



Ordre du jour

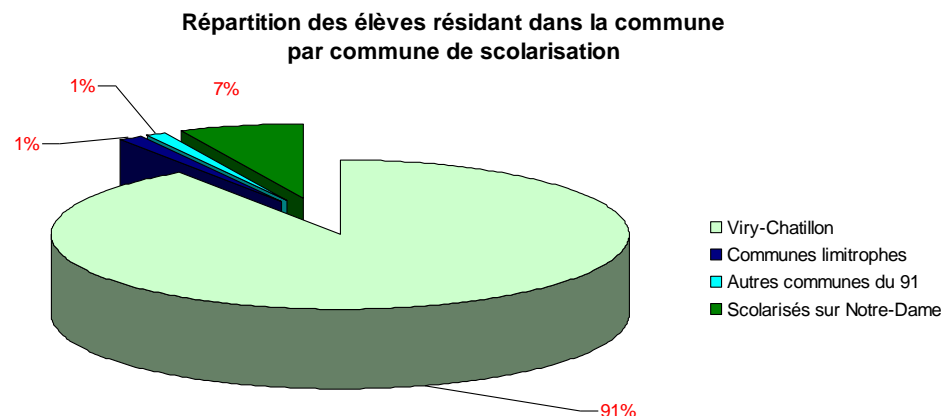
- Les éléments de contexte
 - La présentation des différents temps municipaux (périscolaire, pause méridienne, NAP)
- Le tableau représentatif avec chiffrage et taux encadrement
 - Le fonctionnement global sur les différentes structures
 - Les perspectives d'amélioration du périscolaire

Les éléments de contexte



Quelques chiffres

◆ 4033 enfants en âge d'être scolarisés (maternelle + élémentaire), 3753 accueillis (rentrée 2016) dont 1831 filles et 1922 garçons + 231 élémentaires et 49 maternelles inscrits à Notre-Dame.



◆ 20 écoles : 11 maternelles, 7 élémentaires, 1 primaire

◆ 3 collèges

◆ 3 secteurs à dynamique différente :

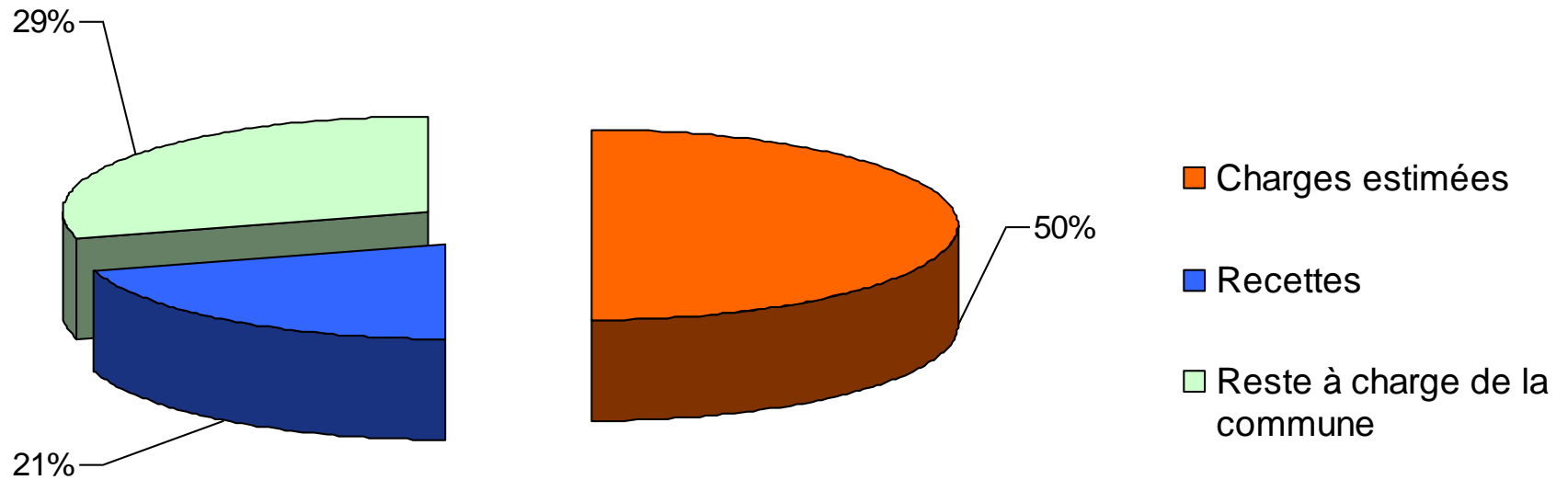
- Plateau : Géographie prioritaire (politique de la Ville), éducation prioritaire REP, zone de sécurité prioritaire.

- Coteaux de l'Orge : Territoire de veille (fin 2017) en géographie prioritaire politique de la ville, éducation prioritaire REP

- Bas de Viry : Chatillon, Port-Aviation et Centre Ville, pas de dispositif de secteur de l'État spécifique même si des besoins se font sentir

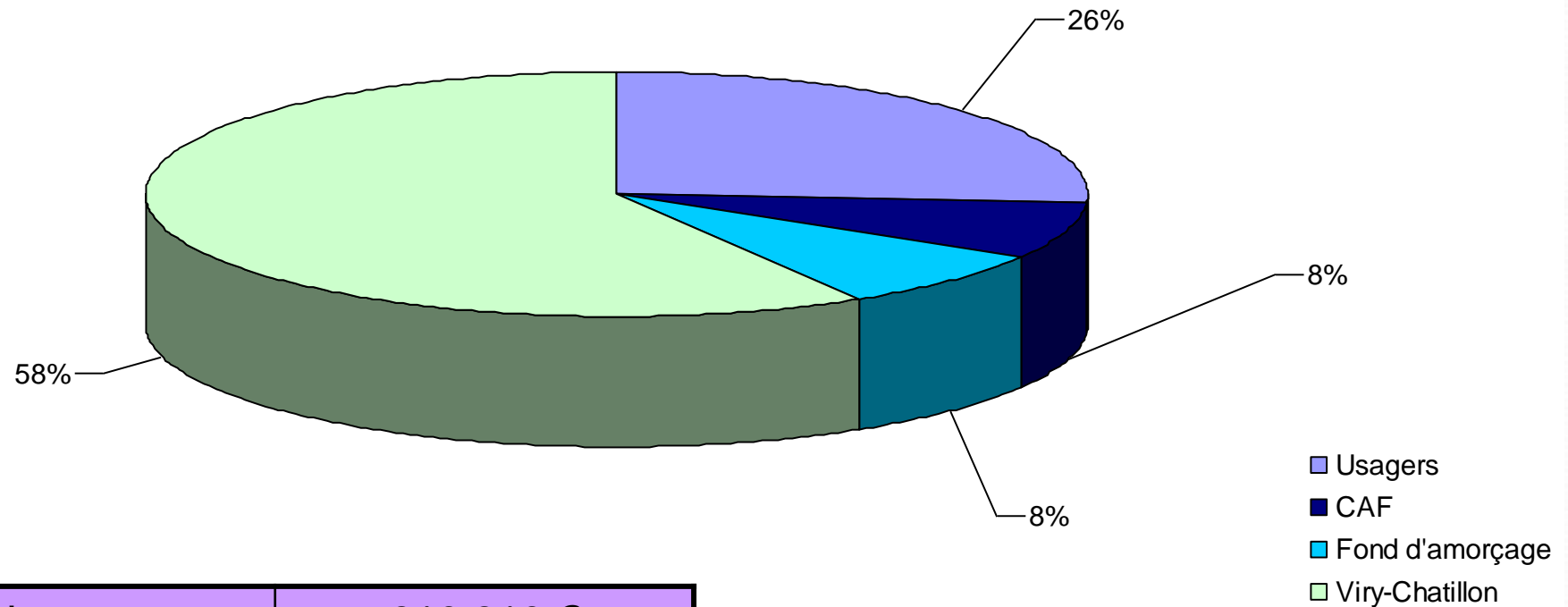
◆ Chiffres coût CAF 2015 (voir graphiques à venir)

Constitution de l'équilibre budgétaire



Charges estimées	2 334 112 €
Recettes	963 810 €
Reste à charge de la commune	1 369 534 €

Éléments financiers pour l'ensemble des temps péri et extra scolaires : recettes et reste à charge de la collectivité pour 2015

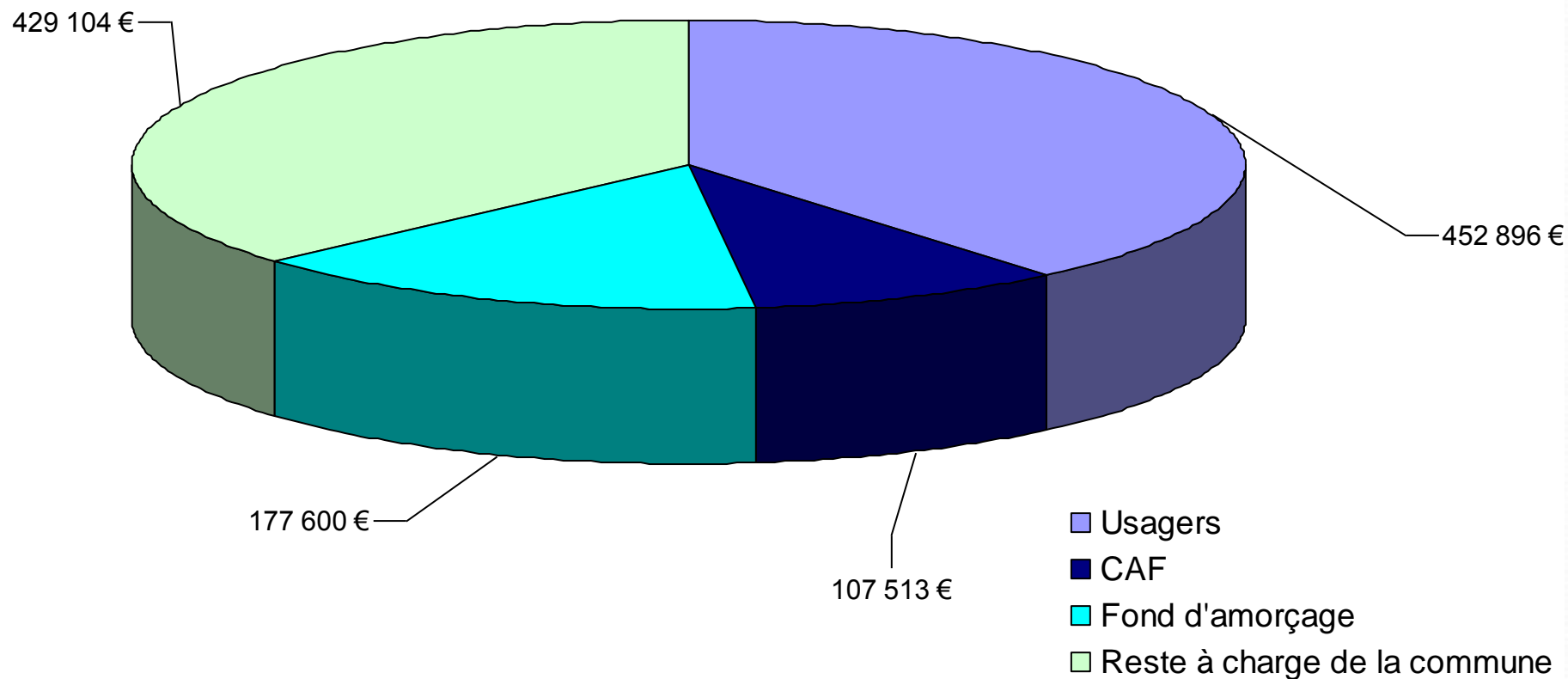


Usagers	610 810 €
CAF	176 000 €
Fond d'amorçage	177 000 €
Ville	1 369 534 €
Total	2 334 112 €

Les subventions des organismes d'État sur ces temps ne couvrent pas l'ensemble des frais mais permettent de limiter ceux engagés par la ville.



Financement des temps périscolaires maternels et élémentaires



Ainsi les temps périscolaires sont financés à hauteur de 39% par les participations des usagers, 24 % par les organismes d'État (CAF et fond d'amorçage) et 37% par la ville.

Pour information, les temps extrascolaires sont financés eux à : 14,8% par les participations des usagers, 24,5% par la CAF et 78,7% par la commune.

Les dates clés

◆ Année scolaire 2014-2015 :

- Concertation pour établissement du PEdT mise en œuvre à la rentrée 2015
- Signature du PEdT le 25 juin 2015 pour 3 années scolaires (fin juin 2018)

◆ Rentrée septembre 2014 :

- Organisation des temps périscolaires sur l'agencement des temps acté avant les élections municipales (horaires de sortie différentes suivant les écoles : 15h45 pour Louise-Michel et les maternelles et alternance 15h et 16h30 1 jour sur pour les élémentaires)

◆ Janvier 2015 :

- La mise en place des premiers projets d'activités

◆ Rentrée septembre 2015 :

- Les grands principes retenus pour l'organisation des nouveaux temps :
 - l'alignement des horaires pour l'ensemble des enfants
 - maintien des activités culturelles, sportives et citoyennes sur les temps scolaires
 - valorisation des compétences des animateurs et maintien du taux d'encadrement périscolaire à 1 pour 10 et 1 pour 14
 - positionnement d'études surveillées à 15h45 pour disposer d'un accompagnement optimal

◆ Janvier 2016 :

- La réorganisation des temps récréatifs et des goûters
- La modification de l'étude

◆ Rentrée septembre 2016 :

- La stabilisation de l'organisation et des équipes



Les objectifs du PEdT

Dans le cadre d'une réflexion partagée sur la place des enfants dans les différents temps, les objectifs du PEdT sont les suivants :

- Développement d'activités ludiques et de loisirs autour de l'école
- Favoriser la pratique et la découverte d'activités culturelles, sportives et scientifiques
- Développer et sensibiliser les enfants aux valeurs républicaines
- Structurer l'accompagnement à la scolarité
- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoin particulier

Le projet éducatif de l'ensemble des temps périscolaires et extra scolaires

- ◆ Conformément au code de l'action sociale et des familles, modifié par le décret 2006-923 du 26 juillet 2006
- ◆ Acté en Conseil municipal le 5 octobre 2016

Les valeurs éducatives

Les objectifs généraux du présent projet éducatif reposent sur les objectifs partagés du PEdT en lien avec les temps péri et extrascolaires

Les objectifs éducatifs

- autonomie de l'enfant dans sa vie quotidienne et dans ses choix
- initiation à la citoyenneté
- épanouissement et créativité
- protection physique, morale et affective
- intégration des enfants en situation de handicap
- communication transparente et convivialité
- développement et pérennisation des actions partenariales dans le cadre du PEdT 11



La présentation des différents temps municipaux (périscolaire, pause méridienne, NAP)



	En maternelle	En élémentaire
Temps du matin 7h-8h20	-Temps d'accueil avec période d'animations courtes et fractionnées suivant le choix de l'enfant suivit d'un temps calme préparant l'enfant à l'entrée en classe	
Pause méridienne 11h30-13h30	-Temps de restauration suivi ou précédé pour les enfants qui le souhaitent de différentes activités -Temps de sieste qui débute sur la pause méridienne pour les TPS et PS	-Temps de restauration suivi ou précédé pour les enfants qui le souhaitent de différentes activités
1 ^{er} temps 15h45-17h15	<u>« Après l'école » / NAP :</u> Prolongation de l'école alternant activité et vie quotidienne, et temps de goûter fournit par la ville Mise en place d'ateliers d'éveil nécessitant des échanges autour du langage Fonctionnement spécifique en lien avec le projet pédagogique de chacune des structures	L'étude surveillée permet aux élèves de faire les devoirs confiés par les professeurs des écoles et de revoir les leçons dans le calme avec l'aide des acteurs éducatifs (animateurs et enseignants)
2 ^e temps 17h15-19h	-Temps de retour au calme avec des espaces d'activités aménagés pour permettre des jeux spontanés -Temps d'accueil des parents	Temps d'accueil et d'animations avec des espaces d'activités organisés suivant les besoins des enfants en adéquation avec les projets pédagogiques de chacune des structures

Le tableau représentatif avec chiffrage et taux d'encadrement

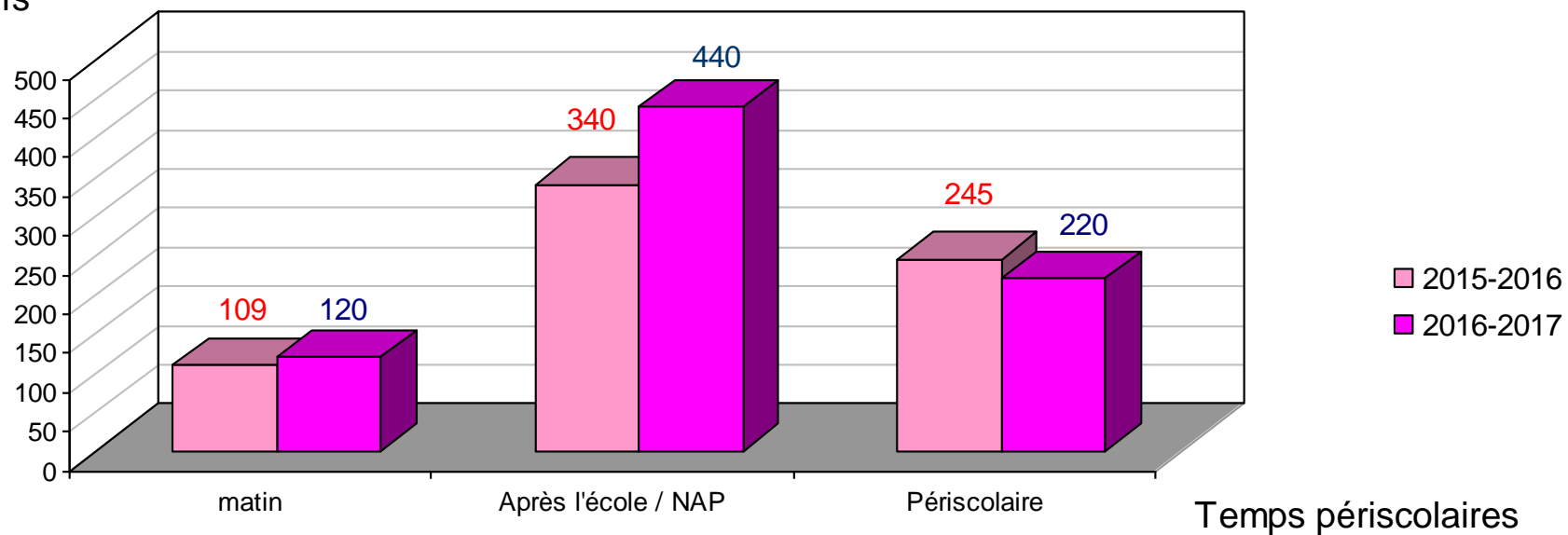


Organisation des temps périscolaires maternels

	De 7h à 8h20	De 15h45 à 17h15 « Après l'école »	De 17h15 à 19h
Taux d'encadrement 1 adulte pour 10 enfants (Législation 1 pour 14)	Temps d'accueil pour l'enfant et les parents	Temps d'éveil (durée $\frac{3}{4}$ d'heure) et de goûter	Temps d'activités aménagés et retour au calme
Nombre d'enfants par jour sur l'année scolaire 2016-17	120	440	220
Nombre d'encadrants	18 animateurs	47 animateurs et ATSEM par rotation	Varie entre 18 et 25 animateurs
Qualification obligation de respecter les normes DDCS	<ul style="list-style-type: none"> - BAFD /structure et pour une équipe pédagogique, constituée : - 50 % diplômés (BAFA, enseignants, éducateurs sportifs...) - 30% en cours de formation - 20% non diplômé 		

Fréquentation annuelle aux différents temps périscolaires maternels

Effectifs

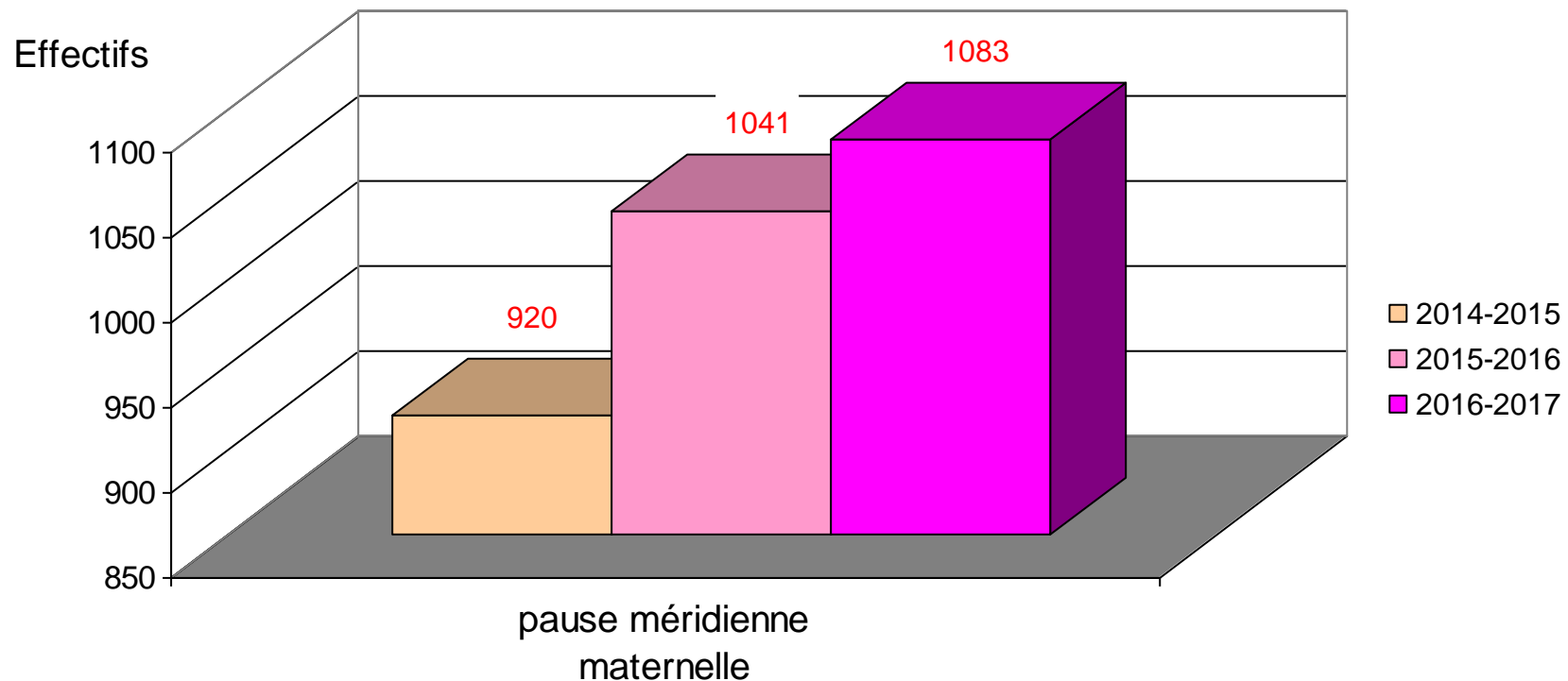


Organisation de la pause méridienne maternelle

	11h30 à 13h30
<p>Taux d'encadrement</p> <p>1 animateur pour 20 enfants dans la cour 1 adulte pour 10-12 enfants → TPS-GS avec ATSEM à table</p>	<p>- Temps récréatif durant lequel les enfants se détendent par des activités libres ou manuelles.</p> <p>- Temps de repas à la cantine (durée $\frac{3}{4}$ d'h minimum) organisé en 2 services (11h30-12h15 pour le PS et MS et 12h30-13h15 pour le MS et GS) sauf pour l'école l'Érable : service unique.</p>
<p>Nombre d'enfants par jour sur l'année scolaire 2016-17</p>	<p>De 1 010 à 1 140</p>
<p>Nombre d'encadrants</p>	<p>60 animateurs et 47 ATSEM</p>
<p>Qualification</p>	<p>- CAP Petite Enfance ; CQP ; enseignantes...</p> <p>- Expérience auprès des enfants : AVS, ASMAT...</p> <p>- BAFA</p>



Fréquentation journalière des demi-pensionnaires sur la pause méridienne maternelle

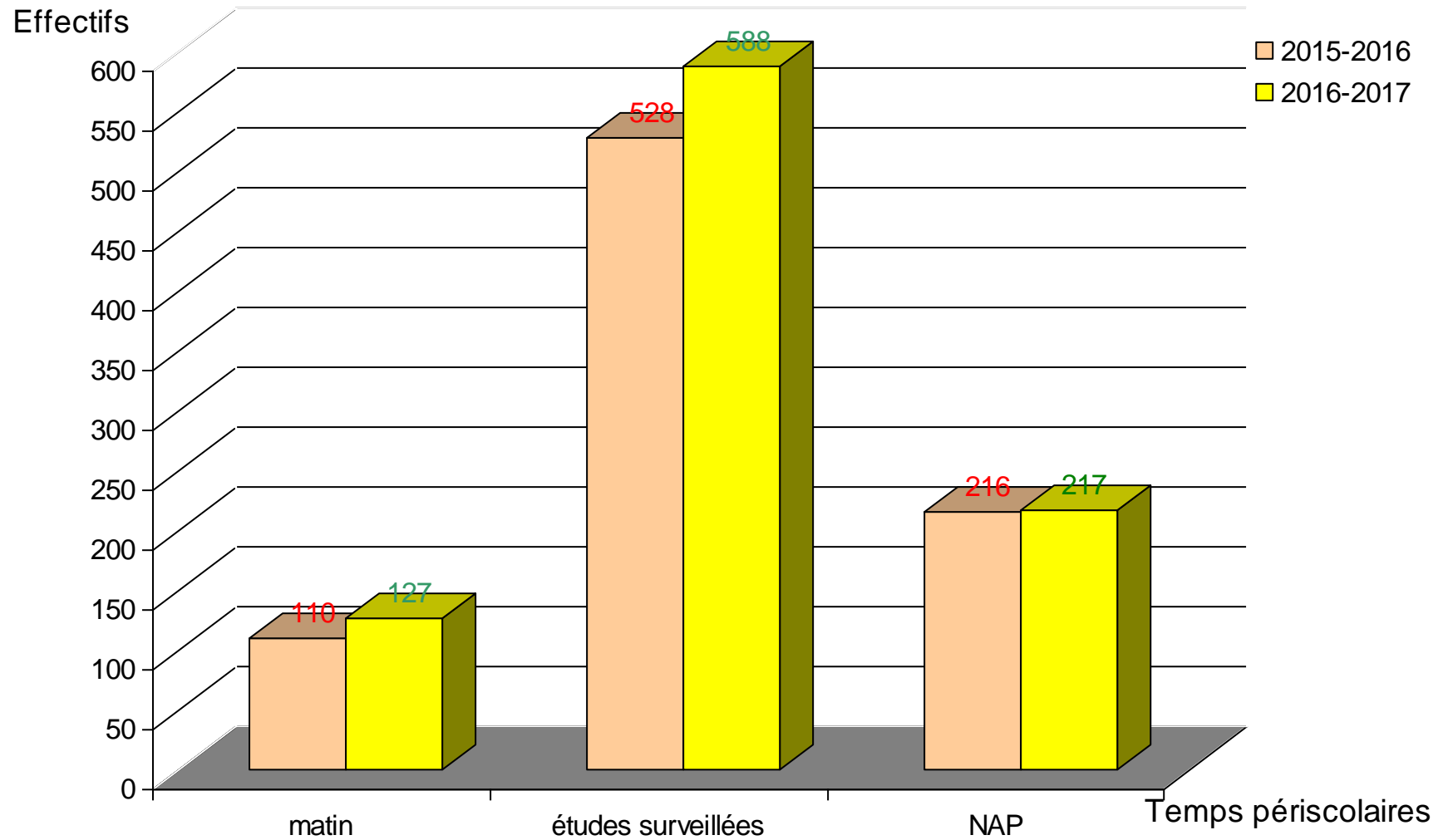


La fréquentation sur les cantines municipales est en nette augmentation sur toutes les écoles maternelles sauf sur celle d'Erable.

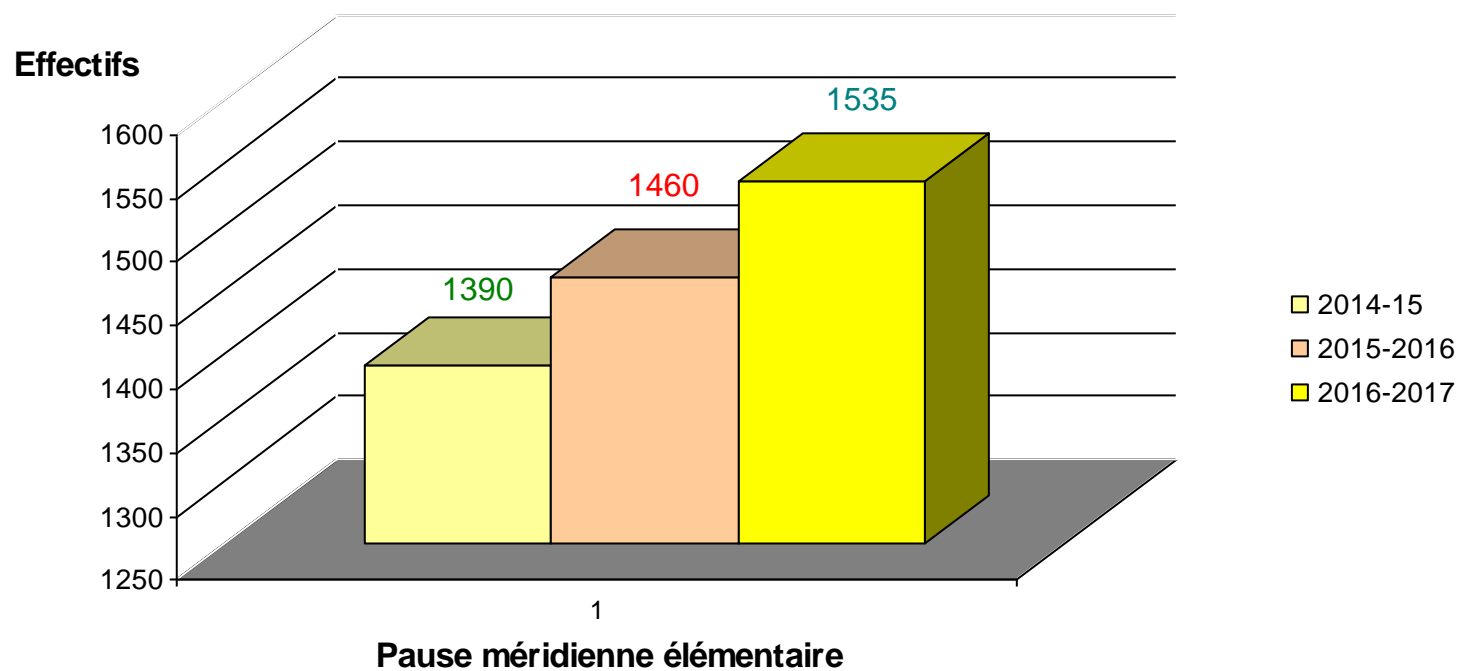
Organisation des temps périscolaires élémentaires

	De 7h à 8h20	De 15h45 à 17h15	De 17h15 à 19h
Taux d'encadrement 1 adulte pour 14 enfants (Législation 1 pour 18)	- Temps d'accueil pour l'enfant et les parents	- Temps récréatif de 15h45 à 16h15, → goûter fourni par les familles - Études surveillées de 16h15 à 17h	- Temps d'accueil et d'animations
Nombre d'enfants par jour sur l'année scolaire 2016-17	130	580	220
Nombre d'encadrants	15 animateurs	Équipe composée en moyenne de 46 acteurs éducatifs	16 animateurs
Qualification obligation de respecter les normes DDCS	- BAFD /structure et pour une équipe pédagogique, constituée : - 50 % diplômés (BAFA, enseignants, éduc sport...) - 30% en cours de formation - 20% non diplômé	- Niveau Bac et au minimum BAFA en cours	- BAFD /structure et pour une équipe pédagogique, constituée : - 50 % diplômés (BAFA, enseignants, éduc sport...) - 30% en cours de formation - 20% non diplômé

Fréquentation annuelle aux différents temps périscolaires élémentaires



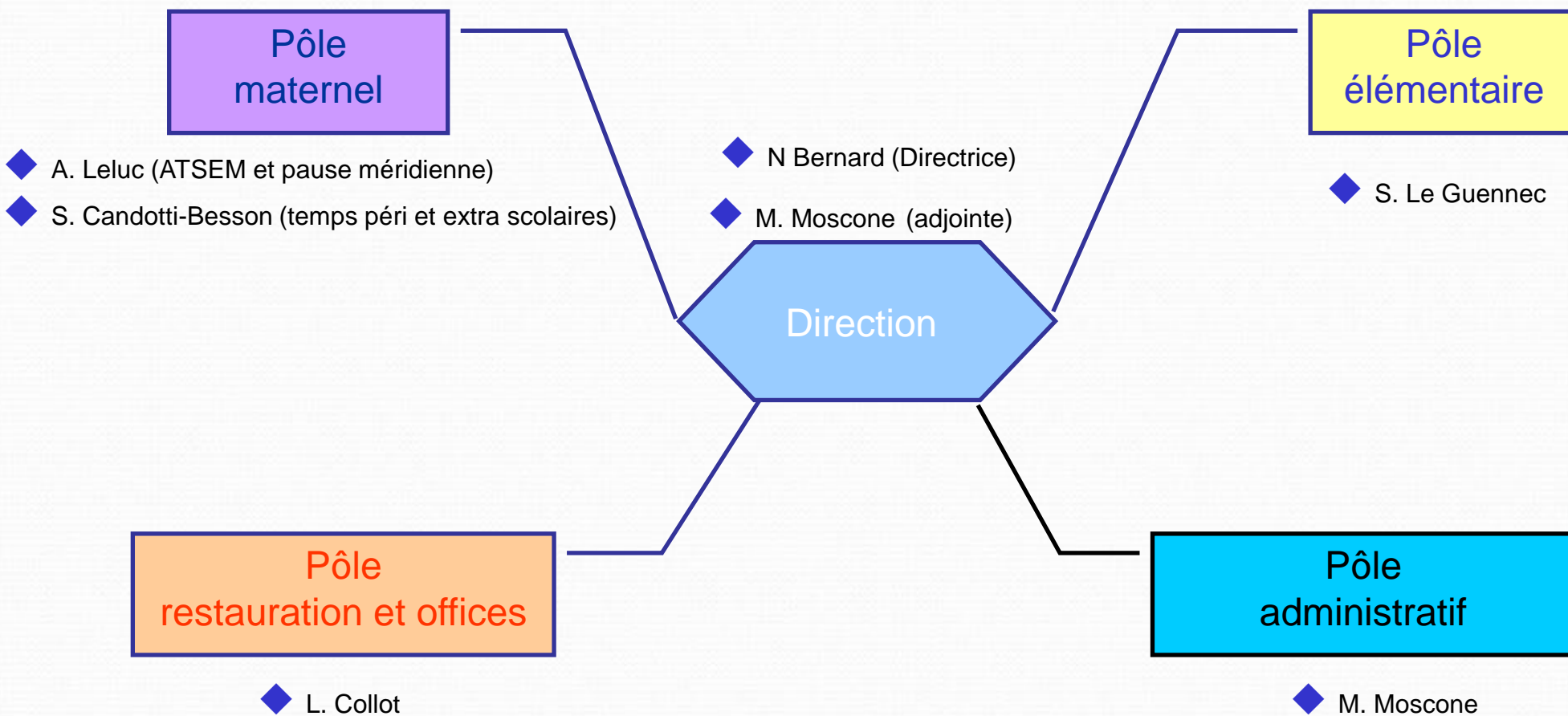
Fréquentation journalière des demi-pensionnaires sur la pause méridienne élémentaire



Le fonctionnement global sur les différentes structures



Organigramme de la Vie éducative



Organisation municipale sur les écoles

Éducation nationale :
- Inspecteur
- et Directeurs
d'écoles

Représentants des
parents d'élèves

Élus

Pôle
restauration
et offices

-Responsables
de site

Pôle ATSEM

-Référentes de site
-Binômes

Pôles maternel
et élémentaire

-Directeurs temps
péri et extra scolaires
-Binômes



Déclinaison des partenariats sur le temps périscolaires

Pôle maternel

- ◆ Service des Sports utilisation de gymnases pour 4 écoles :
(Joachim-Du Bellay ; Albert-Camus ; Charles-Péguy et Les Bleuets)
- ◆ Service des Affaires Culturelles (partenariat avec les médiathèques Condorcet et Montesquieu ainsi que la ludo-bibliothèque Baillard)
Intervenants Lire et Faire Lire depuis 2015 (Alphonse-Daudet ; Joachim-Du Bellay ; Charles-Péguy ; Les Bleuets ; Charles-Perrault ; Louise-Michel ; Jean-De La Fontaine)

Pôle élémentaire

- ◆ Service des Sports dans le cadre de Midi Sports pour 5 écoles :
(Jules-Verne ; Roland-Cassier ; Joachim-Du Bellay ; l'Érable ; René-Descartes)
- ◆ Service des Affaires Culturelles (Le Calypso avec l'association FM Média et partenariat avec la bibliothèque Montesquieu)
- ◆ Association Lire et Faire Lire (Félix-Esclangon ; René-Descartes et Jules-Verne)



Les perspectives d'amélioration du périscolaire



Grâce à la nouvelle organisation de la Direction de la Vie éducative :

- ◆ Affirmer le projet ambitieux de la Direction : la PLEIADE (Parcours Ludiques Educatifs et d'Initiations Artistiques et de Découverte Environnementale) :
 - renouvellement et développement des partenariats avec une nouvelle dynamique
 - développement, affinement et mutualisation des compétences et/ou savoirs faire des agents en place, au service des enfants
 - mise en place de formations en interne assurées par les chefs de service et/ou des intervenants extérieurs (Directeurs, binômes, référents ATSEM)
- ◆ Assurer une cohésion entre tous les acteurs éducatifs (enseignants, équipe d'animation/ATSEM, personnel municipal, intervenants spécifiques extérieurs...) pour permettre la mise en place de projets structurants pour le jeune enfant



Pôle maternel :

◆ Renforcer le socle maternel autour des 2 cheffes de service :

- désignation de référents ATSEM et de binômes sur les temps péri et extrascolaires dont la pause méridienne
 - restructuration du temps de la pause méridienne en le rendant cohérent avec le projet pédagogique des ALSH (mutualisation des locaux et du matériel)

◆ Pérenniser les temps forts maternels :

- exposition artistique du 1^{er} trimestre
- portes ouvertes sur tous les temps depuis 2015

◆ Mettre en place une réunion de rentrée (famille / équipe d'animation)

Pôle élémentaire :

- ◆ Assurer une communication lisible pour les familles sur l'organisation des différents temps péri et extra scolaires
- ◆ Mettre en place dès septembre, des portes ouvertes sur les structures d'accueils et les centres de loisirs pour communiquer la présentation des projets pédagogiques et la vie quotidienne
- ◆ Parfaire la méthodologie de travail et planifier l'organisation de travail (temps péri et extra scolaires et pause méridienne)
- ◆ Poursuivre les formations mises en place par la cheffe de service et/ou avec des intervenants extérieurs (5 formations Directeurs et 2 équipes d'animation)
- ◆ Développer la cohésion et le partenariat avec l'Éducation nationale :
 - transmission régulière et/ou débriefing sur des temps de travail définis
 - en mutualisant les temps festifs de fin d'année → kermesse / spectacle de fin d'année
 - en renforçant la dynamique des animateurs ville dans l'encadrement des classes de découverte